

# AFFICHES ET AVIS DE LA 2<sup>NDE</sup> GUERRE MONDIALE : 1941-43

(Rendez-vous du Patrimoine des samedis 24 janvier et 14 février 2009 : deuxième partie d'un cycle couvrant la période 1939-1945 et l'immédiat après-guerre, en 3 parties).



La France continue...  
Robert Falucci, (1942).

## 1 Les affiches de la guerre 39-45 dans le fonds iconographique :



Les affiches de la période 1941-1943 :

Comme pour la période 1939-1940, on peut classer ce fonds de 71 affiches en deux groupes distincts :

- Les affiches-texte, sans contenu iconographique, provenant de :
  - l'autorité militaire occupante en France (Avis, ordonnances, appels, etc...).
  - des autorités locales (Avis de la Mairie ou de la Préfecture de Chartres, de la Feldkommandantur).
  - des services de Vichy (affiches de l'Etat français, du Secrétariat général à l'information, etc...).
- Les affiches illustrées de propagande françaises et allemandes faites pour frapper les esprits et dont les images et les slogans étaient diffusés de part et d'autre de la Ligne de démarcation (exception faite des affiches jugées trop « Révolution nationale » cantonnées par la censure allemande en zone sud...).
- Affiches de Vichy :
  - Le travail (18 affiches)
  - La famille (6 affiches)
  - La patrie (17 affiches)
- Affiches de la zone occupée :
  - Avis locaux (Chartres et Eure-et-Loir) français et allemands (8 affiches)
  - Divers (4 affiches)
- Affiches et avis allemands, diffusés dans les deux zones :
  - Recherches et exécutions (13 affiches)
  - Propagande (3 affiches)
  - Divers (1 affiche)

### 1-1) Vichy : le travail :

La Charte du travail (octobre 1941) instaure des corporations par branche d'activité où l'entente entre patrons et ouvriers doit remplacer la lutte des classes. Malgré la création d'une Corporation paysanne (BMC 11703), l'organisation corporatiste de la France reste une ébauche.



Aux paysans de France  
Sogno (1941)

Le chômage des jeunes est une préoccupation du régime qui voit en la jeunesse le sang neuf de la Révolution nationale. Il s'agit de convaincre, d'encadrer, de former.

La « Retraite » ou Allocation aux vieux travailleurs salariés (A.V.T.S.) est instituée le 14 mars 1941. C'est à ce propos, lors du discours de Saint-Etienne que Pétain prononce la phrase : « Je tiens les promesses, même celles des autres » (BMC 11621 et BMC 1699)



Je tiens les promesses...  
E. M. Pérot (1941)



Je tiens les promesses...  
D'après Coudon (1941)

Du côté de l'occupant, la période 1941-1943 voit se succéder différents régimes d'exploitation de la main d'œuvre française par la toujours plus exigeante machine de guerre allemande (sans oublier les prisonniers de guerre qui sont 1 million à travailler en Allemagne).

Au gré de quatre années de négociations entre Vichy et les autorités allemandes, se succèdent : le volontariat ( BMC 11609, 11611, 11612, 11717) et la Relève (avant septembre 1942), le travail forcé au titre de la Relève (octobre 1942-fin février 1943) et le Service du travail obligatoire (fin février 1943 à la Libération).



Je travaille en Allemagne...(1942)

C'est en avril 1942 que Laval tente de mettre en place sa politique de la « Relève » (BMC 11037, 11038, 11393, 11398) ; le départ en Allemagne de travailleurs français en échange du rapatriement de prisonniers (3 ouvriers pour 1 prisonnier).



La Relève continue ! (1942)

Répondant aux exigences de Fritz Sauckel chargé de recruter la main d'œuvre nécessaire au Reich, Pétain promulgue en septembre 1942 une loi de réquisition pour les hommes de 18 à 50 ans, les femmes sans enfants de 21 à 35 ans, sans emploi reconnu. La « Relève » prend la forme de contrats de travail signés sous la contrainte. Surtout appliquée en zone occupée, elle frappe d'abord les ouvriers de la métallurgie. L'Allemagne, les usines françaises travaillant pour l'Allemagne et l'organisation Todt sont les lieux de destination des « requis ».

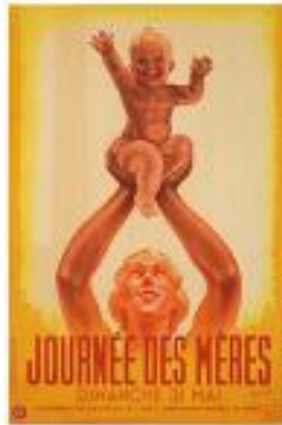
En février 1943, Sauckel et Laval mettent en place le S.T.O. (Service du travail obligatoire en Allemagne) pour les classes 40-41 puis 42. Les jeunes sont soit maintenus dans leurs emplois, ou employés sur des chantiers, dans des usines travaillant pour l'Allemagne, soit envoyés en Allemagne.

On remarque qu'à travers les affiches présentées, la propagande concerne essentiellement le travail volontaire en Allemagne...

### 1-2) Vichy : la famille.

Après la Charte du travail de 1941, une « Charte de la famille » tente, en décembre 1942, d'intégrer les familles dans un cadre corporatif unique et moralisateur.

La famille, cellule régénératrice du pays, inspire une politique associant la promotion du mariage, le retour au foyer des Françaises, la famille nombreuse. Dès 1941, avec la création de la « Journée des mères », l'épouse et génitrice est valorisée par le régime (Aff. 3986 et 3987).



Journées de mères  
Grach (1942)



Journées des mères  
Phili (1943)

### 1-3) Vichy : la patrie

Aucune date de célébration, ni le 14 juillet, trop lié à la Révolution et à la République, ni le 11 novembre qui aurait déplu à l'occupant, n'ont pu être retenues. Le patriotisme réside avant tout dans la confiance et la fidélité à Pétain. A partir de novembre 1942, l'absence de réaction du maréchal en face de l'invasion de la zone sud par les Allemands fait s'effondrer le mythe du défenseur de la Patrie. Après Stalingrad, les ultras du régime veulent confondre le patriotisme avec la défense de l'Europe allemande face aux soviétiques. En octobre 1941 : la L.V.F. (Légion des volontaires français contre le bolchévisme), association de droit privé créée en juillet (BMC 12089), prête serment à Hitler.



Français, si tu veux que ton pays...  
(1941-1942)

Les appels à la générosité des Français se multiplient. Le Secours national continue d'agir (BMC 11614). Des concours et des souscriptions (BMC 11615), des ventes de bons de solidarité sont

organisées au profit des prisonniers (BMC 11034), des victimes de la guerre (BMC 11033) et aussi des ouvriers agricoles d'Afrique du nord (BMC 11035), car l'Empire subsiste (BMC 11613).



Ils vous donnent du pain...  
Eric (1942)

L'antisémitisme vichyssois apparaît çà et là, dénonçant l'Israélite complice des franc-maçons, gaullistes et bolchéviques. L'affiche d'André Deran : « Les bobards sortent toujours... » (aff. BMC 11620) et celle de Jé : « Laissez-nous tranquilles ! » (aff. BMC 11616) procèdent de la même volonté

de ridiculiser et de dénoncer ensemble les membres de « l'anti-France ».



Les Bobards...  
André Deran (1941)



Laissez-nous tranquilles !  
Jé (1941)

## 2) Affiches de zone occupée :

-En région parisienne :

Le rationnement (BMC 12086 et 11382), institué dès août-septembre 1940 (d'abord pour les pâtes, le riz, le sucre et le savon puis le pain, la viande, les matières grasses...) s'accompagne vite de la carte d'alimentation et de ses tickets (Est. 2453). Janvier 1941 voit arriver la carte de chaussures,

juillet la carte de vêtements... Suivant leur âge et la pénibilité du métier exercé, les citoyens entrent dans des catégories de population (E, J1, J2, J3, A, T...) qui donnent droit à des quantités qui restent insuffisantes.

En juin 1941, on organise pourtant, et puisque que Strasbourg est hors d'atteinte, un Paris-Angers à la marche (BMC 11666) ...

-A Chartres, en Eure-et-Loir :

L'occupant continue à dicter sa loi aux autorités locales. L'Etat français semble encore exercer une autorité quand la préfecture d'Eure-et-Loir corrige un manque d'approvisionnement en viande (BMC 12087). De son côté l'armée allemande se soucie de l'alimentation de ses chevaux en réglementant la consommation de l'avoine (BMC 11381). A Chartres, on rappelle les impératifs de la défense passive contre les bombardements nocturnes (BMC 11383) d'avions anglais qui viennent lâcher sur les récoltes de surnois plaquettes incendiaires (BMC 11386). Plus gaiement, une affiche étonnamment colorée pour la période annonce une course de remorques (la « petite reine » est partout...) le dimanche 22 juin 1941 (BMC 11127).

### 3) Affiches allemandes :

Les affiches allemandes se retrouvent des deux côtés de la ligne de démarcation. La lutte contre l'Anglais se poursuit « méthodiquement » (BMC 11619)...



Confiance...  
SPK (ca 1941)

L'occupant par ses avis de recherche et de répression signale les actes de résistance. Après le début de l'invasion de l'URSS (22 juin 1941) suivie de l'interdiction du parti communiste français en août 1941 (BMC 11725-6) se déclenche une succession d'actions de résistants communistes (BMC11387, 11741, 11742).



Avis : le 21 août au matin...  
(1941)

Après les exécutions de Châteaubriand (BMC 11744) et Bordeaux (BMC 11746), le général Otto von Stülpnagel, à la tête du gouvernement militaire allemand en France (Militäersfahlshaber in Frankreich), refuse de continuer des représailles qui dressent la population contre l'occupant et présente sa démission. Son cousin Karl von Stülpnagel le remplace en février 1942. La même année, un chef supérieur des SS et de la Police est institué qui donne ses instructions aux autorités et forces de police françaises (BMC 11745).

Trois jours après le débarquement des Américains en Afrique du nord, le 8 novembre 1942, une affiche signée de Hitler (BMC 11753) en appelle au sens du devoir de l'armée de Vichy : la ligne de démarcation n'existe plus, il lui faut assurer la défense du littoral méditerranéen. L'armée d'armistice livre la zone sud aux forces de l'Axe sans combattre.



Victoire : la grande croisade...  
Michel Jacquot (1941-1942)

Par ailleurs, la guerre à l'Est dure et se transforme en « croisade européenne ». Les sympathies que susciterait la résistance soviétique doivent être combattues par l'exposé des crimes bolchéviques qui menacent aussi la France (BMC 11714).

### Quelques signatures :

**Marianne Clouzot** (1908-2007), peintre, graveur, sculpteur, illustre une vingtaine de livres pendant la guerre. Elle réalise l'affiche *Jeunes Français, le Secours national vous a aidés...* (BMC 11614). Un livre de poèmes de Francis Jammes qu'elle a illustré figure dans les collections du réseau des bibliothèques de Chartres : *Enfances : poèmes choisis et illustrés par Marianne Clouzot*, éd. Atlantica, 1998 (cote 841 JAM).

**Roland Coudon** (BMC 11699 : *Je tiens les promesses...* tirée à plus de 3 millions d'exemplaires pour la campagne la plus importante de l'occupation), ancien affichiste de la CGT, a aussi travaillé pour la S.F.I.O. en soutien à l'Espagne et la Tchécoslovaquie (1938). Quelques années plus tôt, il réalise l'affiche du 1er grand film parlant de Laurel et Hardy (*Feu mon oncle !*, 1930).

**Robert Falcucci** (1900-1989)(BMC 11613 : *La France continue...*) crée de nombreuses affiches pour les constructeurs automobiles dès 1917. Il diversifie ses commanditaires dans les années 30 : Grand prix de Monaco, Porto Cruz, Air France, la S.N.C.F... et décore la première Caravelle d'Air France « Lorraine », baptisée par Mme de Gaulle le 6 mai 1959...

Le principal affichiste à partir de 1941 de la propagande familiale de Vichy, **Philippe Grach**, continuera de travailler pour le Gouvernement Provisoire de la République Française après la Libération (Aff. 3986, 3987, 3988, 3989).

L'illustrateur **Michel Jacquot** fut aussi le graphiste attiré et l'un des responsables parisiens du très collaborateur P.P.F. (Parti Populaire Français) de Jacques Doriot (BMC 11617 : *La grande croisade européenne.*)

Autre affichiste des 1ers mai du maréchal, **Edmond-Maurice Pérot** (Aff. 11621 et Aff. 994 ; variantes de *Je tiens les promesses...*) réalisa des décors de théâtre, des décorations murales de navires... Il illustra aussi de nombreux auteurs et fut l'ami du poète Max Jacob dont il peignit le dernier portrait en février 1944.